

Extrait du Registre Des Délibérations

L'an deux mille dix neuf

Le 27 Novembre 2019 à 18 heures

Le Conseil Communautaire du Grand Cubzaguais Communauté de Communes dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à Val de Virvée, au Centre de Loisirs Sans Hébergement Aubie et Espessas, 9 rue du Cros, sous la présidence de Monsieur DUMAS Alain, Président de séance.

Date de convocation le 21 Novembre 2019.

DELEGUES EN EXERCICE : 37

NOMBRE DE PRESENTS : 29

NOMBRE DE VOTANTS : 33

Objet : Appel à projet vélo et territoire de l'ADEME

Présents : 29

AYMAT Pascale (Saint André de Cubzac), Michel ARNAUD (Saint André de Cubzac), BLANC Jean Franck (Teuillac), BORRELLY Marie Claire (Saint André de Cubzac), BOURSEAU Christiane (Virzac), BRIDOUX-MICHEL Nadia (Cubzac les Ponts), BRUN Jean Paul (Saint Antoine-Val de Virvée), COUPAUD Catherine (Pugnac), COURSEAU Michael (Saint André de Cubzac), DUMAS Alain (Saint Gervais), FAMEL Olivier (Saint André de Cubzac), FUSEAU Michael (Pugnac), GAILLARD Michel (Prignac et Marcamps), GUINAUDIE Sylvain (Aubie/Espessas-Val de Virvée), GUINAUDIE Valérie (Mombrier), JEANNET Serge (Gauriaguet), JOLY Pierre (Bourg), LAVAUD Véronique (Saint André de Cubzac), LUSSEAU Angélique (Saint André de Cubzac), MERCADIER Armand (Salignac - Val de Virvée), MIEYEVILLE Georges (Saint André de Cubzac), MONSEIGNE Célia (Saint André de Cubzac), BERNARD Valérie suppléante de POUCHARD Éric (Lansac), PINSTON Stéphane (Saint André de Cubzac), RAYNAL Vincent (Cubzac les Ponts), ROUX Jean (PUGNAC), SAEZ Catherine (Tauriac), SUBERVILLE Jean Pierre (Saint Laurent d'Arce), TABONE Alain (Cubzac les Ponts).

Absents excusés ayant donné pouvoir : 4

GRAVINO Bruno (Saint Trojan) pouvoir à Jean ROUX, ISIDORE Jean Marc (Bourg) pouvoir à Pierre JOLY, LOUBAT Sylvie (Salignac-Val de Virvée) pouvoir à Armand MERCADIER, RAMBERT Jacqueline (Saint Gervais) pouvoir à Alain DUMAS,

Absents excusés : 4

**BOBET Arnaud (Saint André de Cubzac), DAILLY Philippe (Saint André de Cubzac),
MABILLE Christian (Peujard), SAGASTI Sylvie (Peujard)**

Secrétaire de séance : **M MERCADIER Armand**

En 2018, le gouvernement s'est fixé pour objectif de tripler la part modale du vélo dans les déplacements quotidiens au niveau national d'ici 2024. Avec la parution du plan national vélo et la mise en place d'un fonds « mobilités actives », il encourage notamment la multiplication des schémas directeurs cyclables à l'échelle des territoires et agglomérations moyennes.

Afin d'anticiper sa mise en œuvre, l'ADEME a lancé le 14 septembre 2018, un appel à projet intitulé « Vélos et Territoires », doté d'un budget de 2 millions au niveau national. Son objectif est d'accompagner les territoires, de mobiliser la dotation de soutien à l'investissement sur des projets d'infrastructures cyclables abouties et plus globalement de soutenir les territoires dans le cadre de la définition et de la mise en œuvre de leur politique cyclable.

Trois axes sont proposés dans le cadre de cet appel à projets :

Axe 1 : soutenir la construction d'une stratégie de développement d'aménagements cyclables via le financement d'études

Axe 2 : soutenir le développement de l'usage du vélo dans les territoires en finançant :

- L'émergence de service vélos
- La mise en œuvre de services innovants

Axe 3 : soutenir l'ingénierie territoriale pour mettre en œuvre une politique cyclable intégrée à l'échelle du territoire en finançant :

- Le recrutement de chargés de mission vélo
- La création de campagnes de communication grand public

Dans le cadre de la mise œuvre de son PCAET et plus particulièrement de l'axe stratégique visant à améliorer le développement de la mobilité sobre en carbone, le Grand Cubzaguais Communauté de Communes a souhaité répondre à l'axe 1 de cet appel à projet.

Deux projets spécifiques répondaient aux critères de l'appel à projet, à savoir :

- **Etude pré-opérationnelle Parc d'Aquitaine - Réalisation d'une étude pré-opérationnelle/de faisabilité pour le franchissement piétons/vélos sécurisé de**

la RD137 et la liaison entre le centre-ville de Saint-André-de-Cubzac et l'écoparc commercial de la ZAC Parc d'Aquitaine.

- **Cette pré-étude a été incluse dans le marché de maîtrise d'œuvre passé avec le bureau d'étude SCE, dans le cadre des travaux d'aménagement complémentaires de la ZAC Parc d'Aquitaine**

- **Elaboration d'un schéma directeur cyclable répondant aux ambitions fixées par les élus pour le territoire dans le cadre de la démarche Plan Climat (PCAET).** La stratégie territoriale qui sous-tend ce document cadre destiné à accélérer la transition écologique du territoire consacre en effet un axe entier à la mobilité décarbonée, avec une orientation spécifique en faveur du développement des voies de mobilités douces et la promotion des modes actifs de déplacement.
 - En l'absence de politiques vélos définis à l'échelle de l'EPCI, l'élaboration d'un schéma directeur intercommunal est aujourd'hui une nécessité pour parvenir au développement progressif d'un maillage cohérent, hiérarchisé, sécurisé et valorisé.

Le Schéma Directeur Cyclable est l'outil de planification nécessaire au développement d'un **maillage sur l'ensemble du territoire**. Le territoire souhaite encourager l'usage du vélo et la multimodalité pour les **déplacements journaliers**, et non plus simplement à usage de loisirs ou à vocation touristique. L'objectif est également de proposer un **réseau sécurisé**.

L'objectif de la collectivité est de se faire accompagner par un bureau d'études, dont le recrutement est prévu avant la fin de l'année 2019, afin d'élaborer ce schéma directeur, en collaboration étroite avec les Communes du territoire.

La durée de cette étude est estimée à 18 mois.

Afin de saisir l'opportunité d'un accompagnement technique et financier de l'ADEME sur ces deux projets, il a semblé opportun à la collectivité de répondre à cet appel à projet. Ces deux projets ont été retenus par l'ADEME pour bénéficier de cet accompagnement.

Concrètement, l'ADEME est susceptible de financer ces deux projets à hauteur de 70% sur un montant global de 42 416 € HT pour les deux projets.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide :



- De valider la candidature de Grand Cubzaguais Communauté de Communes à l'appel à projet vélo et territoire de l'ADEME
- D'autoriser le Président à mettre en œuvre l'ensemble des modalités nécessaires à la bonne exécution de cet appel à projet.

Pour : 33

Contre : 0

Abstention : 0

Enregistrée en sous-préfecture

Le :

Pour extrait certifié conforme

Publiée le :

Fait à Saint André de Cubzac

Le 28 Novembre 2019

Le Président,

A.DUMAS

